

Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d° —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

L'ESPAGNE et L'ENTENTE

On a pu lire dans les journaux du 21, du 22 et du 23 décembre le récit du voyage que M. de Romanonès, président du Conseil des Ministres espagnols, vient de faire en France. M. de Romanonès s'est déclaré enchanté de sa visite. Et il est certain qu'il aurait lieu de l'être si M. Clemenceau lui avait accordé tout ce que des journalistes boulevardiers, ignorants comme des carpes en matière de politique étrangère, lui abandonnent généreusement. Seul, ou à peu près seul, le Temps a formulé des réserves très précises, qui semblent d'ailleurs d'origine officieuse et qui, par là même, sont assez rassurantes. Voyons donc ce que demandent nos voisins.

I. — La politique espagnole de l'Autriche puis de l'Allemagne

Tout le monde sait que la tactique de l'Allemagne a toujours été de reprendre pour son compte le rêve caressé par l'Autriche au temps de sa splendeur. En 1521 Charles-Quint était le maître de l'Espagne que lui avait laissée sa mère Jeanne la Folle, héritière de la Castille et de l'Aragon; il possédait aussi le royaume de Naples que son grand-père maternel Ferdinand avait conquis sur les Français. D'autre part Philippe le Beau, père de Charles-Quint, avait réuni les domaines de la maison de Bourgogne, qui lui venaient de Charles le Téméraire, par sa mère, et les possessions de la maison d'Autriche qu'il avait héritées de son père l'empereur Maximilien. Enfin Fernand Cortez et les frères Pizarro avaient conquis pour Charles-Quint la majeure partie de l'Amérique, et Magellan les Philippines. Malgré l'énormité de son empire et la grandeur de ses ressources, Charles-Quint ne put jamais écraser notre patrie. Il fut même obligé, quand il se retira dans le monastère d'Yuste, de diviser ce vaste héritage. Mais en fait, il y a toujours eu entre l'Espagne et l'Autriche une tendance naturelle à agir de concert, sans parler des mariages fréquents qui unissaient les deux branches de la famille. Les Bourbons réussirent à supplanter les Habsbourg à Madrid en 1700. On sait, en effet, que le dernier descendant de Charles-Quint, Charles II, laissa la monarchie espagnole à son petit neveu le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV et l'arrière-petit-fils de Charles-Quint. L'Autriche, impuissante à ravir l'héritage espagnol, réussit néanmoins à se faire donner la Belgique comme compensation au traité d'Utrecht en 1714; et elle la garda jusqu'à la Révolution. Mais son ancienne politique lui a survécu. Lorsque la Prusse eut écrasé l'Autriche à Sadowa en 1866, Bismarck ne tarda guère à nous susciter des embarras de l'autre côté des Pyrénées. La guerre de 1870 est sortie, comme on l'a si souvent répété, de la candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne, alors vacant par suite d'une série de prononcements et de révolutions. De même, en 1883, lorsque Alphonse XII, qui avait été rétabli sur le trône par le maréchal Prim en 1874, et qui était encore fort jeune et sans expérience, accepta le titre de colonel du 15^e régiment de uhlands prussiens, en garnison à Strasbourg, Bismarck profita des violents incidents que suscita le passage du roi d'Espagne à Paris, pour essayer d'enrôler nos voisins dans une alliance dirigée contre la France. Les sympathies de la veuve d'Alphonse XII qui est d'origine autrichienne, pour Guillaume II et pour le vieux François-Joseph n'étaient un mystère pour personne. Il y a une vingtaine d'années, l'Allemagne avait à peu près réussi à faire entrer l'Espagne dans une combinaison diplomatique dirigée contre nous. Les maladroites des soudards boches de la cour de Guillaume, l'habileté de la politique française et la sympathie naturelle du jeune Alphonse XIII pour notre pays, déterminèrent le roi à épouser une princesse à demi-anglaise, et en tout cas mal vue par la cour de Berlin. Mais le parti germanophile était toujours très fort à Madrid et profitait des incidents du Maroc pour exciter les esprits contre nous. Dès le début de la guerre, on a senti que l'Espagne avait partie liée avec Guillaume II et que, sans le roi Alphonse, sa neutralité se serait peut-être changée en hostilité déclarée. Qu'on se rappelle l'attitude de la cour envers la France et même envers la jeune reine; les manifestations germanophiles d'un ambassadeur dont nous dûmes exiger le changement; les toasts portés en pleine terre française, à Bayonne et ailleurs, aux Allemands vainqueurs (1914); l'attitude insolente des riches familles espagnoles à Biarritz à l'annonce de notre défaite de Charleroi; l'organisation de l'espionnage boche en Espagne (1914-1918); les relations de la bande du Bonnet Rouge et de Bolo avec les Boches de Barcelone, de St-Sébastien et de Madrid (1915-1917); la campagne acharnée de la presse germanophile contre

nous; les multiples incidents qui localisent les relations des autorités locales espagnoles et principalement des officiers avec les sous-marins allemands (1915-1918). Je ne parle pas du Maroc. Au vu et au su des Espagnols, les sous-marins allemands avaient établi leurs bases dans les baies et les criques de la côte du Rif. C'est par là qu'ils ravitaillaient et qu'ils pourvoyaient de canons, de mitrailleuses et de munitions les tribus qui venaient surprendre nos postes et massacrer nos hommes. On a même vu le brigand Raisouli employer l'argent qu'il recevait de l'Espagne à diriger contre les troupes du général Lyautey des coups de main et de petites expéditions. Enfin le prétendant Abd-el-Malek trouva, quand il le voulait, un abri et un refuge sûr dans la zone espagnole; et il a fallu réclamer impérieusement au ministère espagnol une surveillance étroite de l'ancien Sultan Mouley-Hafid pour empêcher ce Maroc détreiné de revenir au Maroc afin d'organiser un soulèvement général.

Voilà quelle a été à notre égard la politique de l'Espagne pendant la guerre: une politique fourbe et déloyale, qui a coûté la vie à des centaines, et même à des milliers de territoriaux, aux maris, aux fils et aux frères de nos paysannes du Sud-Ouest; car presque tous étaient des cultivateurs du Midi, qu'on avait choisis à cause de leur aptitude à supporter le climat du Maroc. En regard, on a le devoir de signaler la généreuse intervention du roi d'Espagne en faveur de nos prisonniers et les sympathies de la plupart des libéraux espagnols. Seulement, quand ces sympathies devenaient trop actives et menaçaient de changer l'orientation de la politique du pays, le parti conservateur, les carlistes et quelques socialistes renversaient aussitôt le ministre qu'on jugeait trop ami des Français. Ce fut, en 1917, le cas du ministre actuel, le comte de Romanonès.

II. — Le traité secret de Guillaume II avec l'Espagne

Les gens bien informés savaient déjà à cette époque pourquoi l'Espagne agissait ainsi. Parmi les autres, certains accusaient la lâcheté d'un peuple qui avait peur de la guerre, certains rejetaient la responsabilité sur la politique intérieure de l'Espagne, la plupart s'en prenaient à la propagande organisée à grands coups de millions par le comte de Rathbom, ambassadeur des Boches, secondé par les 2 ou 300.000 Boches chassés du Cameroun et du Maroc. Aujourd'hui les langues se délient et on apprend enfin au public l'existence d'un traité secret entre l'Espagne et l'Allemagne. On lit dans le Temps du 22 décembre les lignes suivantes: « Au mois d'octobre 1914, par une lettre écrite de sa main, l'empereur (Guillaume II) a promis que l'Allemagne victorieuse donnerait à l'Espagne Gibraltar, le Portugal et le Maroc tout entier, à deux conditions seulement: « il fallait que l'Espagne restât neutre jusqu'à la fin du conflit et qu'ensuite elle signât des accords commerciaux avec l'Allemagne. » Tout s'illumine à la clarté de ces révélations, qui étaient connues de tous ceux qui ont fait partie d'un ministère français. On comprend pourquoi les ministres amis de l'Entente, comme le Comte de Romanonès, ont été précipités du pouvoir. On comprend aussi l'attitude ambiguë et plurielle germanophile de M. Maura, et sa manifestation anti-française au grand meeting de Madrid. Les gouvernements espagnols enduraient tout et supportaient même les torpillages de leurs propres navires, parce qu'ils espéraient toujours profiter de notre défaite pour voler à la France vaincue le Maroc dont nous avions loyalement partagé le protectorat avec nos voisins! et pour annexer le Portugal, qui n'a jamais voulu subir le joug espagnol. On comprend très bien aussi que M. de Romanonès, nous voyant vainqueurs, ait voulu éviter à son pays les conséquences de son isolement et de sa neutralité malveillante. Il a agi en bon Espagnol: c'est le devoir d'un homme d'Etat clairvoyant de faire profiter sa patrie des sympathies que sa clairvoyance lui a values au dehors. Mais il semble qu'il ait dépassé un peu la mesure, lorsqu'il s'est adressé à certains journalistes français. Il leur a dit en effet que la possession de Gibraltar par l'Angleterre était une vieille cicatrice dont souffrait l'Espagne. Cette cicatrice est vieille en effet, puisqu'elle date de 1704. Il leur a parlé également de Tanger et du Maroc. S'imaginait-il par hasard que la France, pour récompenser l'Angleterre de nous avoir sauvés et de nous avoir préservés de la famine pendant deux ans, fera pression sur le gouvernement anglais pour qu'il consente à se dessaisir de Gibraltar et à le donner à un peuple qui la laisserait devenir un nid de Boches et qui espérait l'obtenir par notre défaite? Il faut n'avoir ni mémoire, ni reconnaissance, ni bon sens, pour suggérer cette idée à M. Clemenceau. On pourrait, disent les journalistes stupides qui ne connaissent ou ne voient rien en dehors de leurs bas intérêts matériels,

échanger Ceuta contre Gibraltar. On nous engage aussi par la même occasion à céder Tanger et à augmenter la part des Espagnols. Je ne sais ce qu'il faut admirer le plus de la sottise de ces imbéciles ou de leur faculté d'oublier. L'Espagne a tiré une lettre de change sur l'Allemagne et c'est à nous, c'est à l'Angleterre qu'elle demande de l'acquiescer: Le fait brut est là. Le Temps déclare que les domaines et les droits de la France doivent demeurer intacts. Je pense bien en effet qu'il n'y aura pas un député assez lâche pour proposer de les diminuer. Mais je crois que les droits de l'Angleterre doivent nous être aussi sacrés que les nôtres. Le seul moyen de conserver une alliance, c'est de la mériter par une loyauté inébranlable. C'est à tort qu'on s'imagine que les relations entre nations ne doivent pas ressembler aux relations entre particuliers: C'est là surtout qu'il faut être fidèle et loyal.

C'est ce que ne paraissent pas avoir toujours compris certains politiciens et certains journalistes. On a vu pendant la guerre un député français proposer de céder à l'Espagne Gibraltar qui appartient à l'Angleterre, et Tanger qui était internationalisé depuis 1907. On voit aujourd'hui des individus suspects nous proposer de trahir les Anglais qui ont sacrifié 800.000 hommes pour nous, sans compter les mutilés, afin d'être agréables à l'Espagne qui nous a tiré dans le dos. En vérité c'est une belle politique. Ces tentatives ne s'expliquent pas seulement par la bêtise, ni même par une abondante distribution de subsides. Elles font partie d'une campagne boche contre l'Angleterre. Dès 1915, lorsque les Anglais ont débarqué en masse, Guillaume II a donné un mot d'ordre: à ses officiers et à ses diplomates de semer la méfiance entre les Anglais et nous. « Pauvres Français! Voilà les Anglais chez vous; ils ne sortiront pas. » « Braves Français! nous sommes tout prêts à vous aider contre la perfide Angleterre. » « Braves Français! Vive Jeanne Darc! » « Braves Français, c'est vous qui faites tout, les Anglais ne font rien et ils vous prendront votre pays. » Voilà quels étaient les thèmes favoris des journaux de Caillaux; voilà les sujets ordinaires des discours de Guillaume II à St-Quentin ou à Charleville; voilà ce qu'on lisait dans la Gazette des Ardennes et dans l'ignoble Bonnet Rouge qui fut subventionné par des ministres français. Aujourd'hui la même politique continue. On essaie d'effriter le bloc franco-anglais, qui est la pierre angulaire de l'alliance; un jour on soutient les revendications de l'Espagne, qui constituent une sorte de défi et de scandale, après sa demi-hostilité; un autre jour on s'efforce de proclamer la liberté des mers, et d'opposer les Américains aux Anglais. Un autre jour on nous assure que la Société des Nations est appelée à transformer en moutons bêlants les loups de la veille et qu'il est bien inutile de prendre de nouvelles garanties contre eux ou de conserver celles qu'on a. La campagne boche continue. Et elle est menée par ceux qui avaient des yeux et des oreilles, qui n'ont rien vu, rien entendu et qui refusent de voir et d'entendre. Quand il est poussé aussi loin, l'aveuglement avoisine la trahison.

D.-A. F.

LES ÉVÉNEMENTS

Les difficultés européennes : l'heure des compétitions. L'intérêt privé doit céder le pas à l'intérêt général. — Le problème russe domine tout. Il faut le solutionner. — La résurrection de la Pologne est un premier pas vers cette solution.

Notre distingué collaborateur vient d'exposer, avec son talent habituel, la crise espagnole. Les difficultés s'accroissent pour nos voisins du sud. Ils ne sont pas les seuls à se trouver en face d'une situation pénible à résoudre. La question existe pour toutes les nations européennes. La guerre déchaînée par les empires centraux crée en Europe une situation trouble et complexe.

D'un côté, comme le dit Alfred Capus, quatre ou cinq nationalités encore à l'état d'ébauches et qui se cherchent; l'Allemagne qui entreprend d'établir chez elle une démocratie militariste et qui va probablement y réussir, ce qui fera réfléchir les socialistes s'ils n'ont pas définitivement renoncé à cet exercice spirituel.

De l'autre, les quatre puissances alliées qui ont victorieusement terminé la guerre.

Et, débordant sur le tout, le chaos russe plein de menaces pour notre vieux continent!

Certes, si les peuples vainqueurs maintiennent leur entente absolue ils

trionphent des difficultés qui obscurcissent l'horizon. Mais ce résultat sera la conséquence d'une entente complète et durable. Puissent les Wilson, les Clemenceau, les Lloyd George trouver la formule qui garantisse la solution du problème.

Car il ne faut point se faire d'illusion, l'heure du règlement des comptes sonne celle des compétitions.

Ce n'est pas un mystère, par exemple, que cela ne va pas sur des roulettes pour l'Italie. Il y a de sérieuses frictions. Nos voisins sont très gourmands. Les Yougo-Slaves ne le sont pas moins. Il faudra bien obtenir, des uns et des autres, des concessions sérieuses permettant une solution équilibrée qui ne laisse pas trop de rancœurs chez les intéressés. C'est un devoir pour tous de sacrifier un peu de l'intérêt particulier à l'intérêt général.

Qu'on le veuille ou non, cet intérêt général est dominé par le problème russe. Il ne suffit pas pour solutionner cette question, de l'ignorer comme le conseillent nos internationalistes. Le problème n'en subsisterait pas moins.

Le danger du bolchevisme est capital. Lénine rêve de détruire les patries. Si on lui laisse les mains libres il pourra de toutes ses forces son œuvre criminelle. S'il réussit, il gagnera à l'anarchie les empires centraux et la situation des nations occidentales sera cruellement menacée. Si, au contraire, les dirigeants de l'Allemagne triomphent de Lénine, ce sera la Russie remplacée, avant peu, sous l'influence des Germains.

On peut alors se figurer ce que deviendrait l'ancien empire des Tsars sous la patiente action des Barbares. Ce serait, dans un avenir plus ou moins éloigné, la reconstitution d'une armée formidable, dressée à la prussienne, qui menacerait à nouveau, et avec quelle puissance, les nations civilisées ébranlées par une terrible guerre de cinquante mois. Nos bons internationalistes pourraient calculer, écrit le Temps, combien d'hommes la France serait obligée de maintenir sous les drapeaux si l'Allemagne et la Russie communiaient un jour dans le sein du bolchevisme, ou bien si les Allemands ayant rétabli l'ordre en Russie devenaient les instructeurs de ces immenses masses humaines qu'ils auraient sauvées de l'anarchie et de la faim.

Ceux qui demandent aux Alliés de rétablir l'ordre en Russie n'ont donc pas en vue une guerre nouvelle, dont personne ne veut, ils songent sagement à supprimer le danger de demain, ils veulent surtout épargner le sang de nos petits fils!

La paix ne sera durable que si le bolchevisme est vaincu. Il ne s'agit pas, une fois encore, d'une guerre nouvelle, mais d'une action de police, peut-être de longue haleine. Et pour l'accomplir il semble bien que l'on ait le droit de compter sur les nations qui ont le moins souffert de la guerre. Le Japon et l'Amérique surtout disposent de troupes qui peuvent compléter la-bas la victoire des Alliés. Une intervention permettrait enfin aux éléments sains de la nation de se ressaisir, de détruire progressivement le bolchevisme et de constituer un gouvernement d'ordre et de liberté.

L'intérêt du monde est en jeu. Le bolchevisme s'étend. Ses nouveaux partisans, en Lettonie, ne voient pas leurs desseins: « ...Du Rhin jusqu'à Vladivostok, de la mer Noire jusqu'à Vhanghel, une guerre civile fait rage, disent-ils: elle perd déjà les murailles élevées par l'impérialisme victorieux, et elle va pénétrer en France, ainsi qu'en Angleterre et en Italie. »

Faisons la part de l'exagération, mais ne perdons pas de vue le but poursuivi. Il n'est pas possible que les Alliés se refusent à fixer l'avenir en renonçant à abattre la puissance de ces anarchistes qui rêvent de précipiter le monde dans la boue et le sang!

M. Wilson est un homme trop avisé pour qu'il ne libère pas l'humanité d'un danger effroyable et permanent.

Etant donné le résultat qui s'impose, on doit s'étonner que les Alliés n'aient encore rien fait pour la Pologne dont la résurrection immédiate générerait forcément les agissements communs des Boches et des Bolchevistes. Non seulement les Alliés ne sont pas encore intervenus pour faciliter la solution du problème polonais, mais ils n'ont même pas de représentants diplomatiques à Varsovie. Berlin met le temps à profit pour brouiller les cartes en faveur de Lénine qui sert, là-bas, la cause germanique puisqu'il est l'ennemi résolu de l'Entente.

Et de fait, Lénine met les bouchées doubles. Il fait occuper par les troupes à sa merci, toutes les provinces riveraines de la Baltique. La grande ville de Riga, elle-même, est livrée aux pillards qui opèrent pour le compte des bandits de Moscou.

Les Alliés étant maîtres de la Baltique, comment laissent-ils les bolchevistes étendre leur œuvre criminelle jusqu'en Estonie, en Lettonie en Lituanie? Comment permettent-ils à l'in-

fâme alliance germano-bolcheviste de ruiner totalement d'immenses territoires que la flotte britannique pourrait, semble-t-il, protéger?

Personne ne s'illusionne sur la responsabilité de Berlin dans l'œuvre infâme. C'est un grand journal américain, l'Evening Sun qui écrit: « L'Allemagne ne peut trouver aucun ami hors de Russie, de même que les bolchevistes ne peuvent compter sur des sympathies autres qu'allemandes. Les deux nations sont poussées l'une vers l'autre et, sous une tyrannie mille fois plus arbitraire que l'autocratie, elles formeraient une dangereuse combinaison. »

Ressusciter au plus tôt la Pologne l'aider puissamment en lui rendant ses troupes, en lui envoyant des officiers qui dresseraient immédiatement une barrière, à l'est, contre le bolchevisme; à l'ouest, contre les Germains, ne serait-ce pas déjà travailler au réveil de la Russie?

Qu'attend-on pour agir? « A voir, dit le Temps, ce qui se passe dans l'Europe orientale, qui se douterait que nous sommes les vainqueurs? Alors qu'on se demande avec effroi comment on pourra relever toutes les ruines de la guerre, voici qu'on laisse le bolchevisme ravager des pays entiers. Alors qu'on parle d'économiser les forces alliées en Russie, voici qu'on laisse sombrer les peuples qui nous auraient fourni des bases et des soldats. Belle préface pour la Société des nations! Belle garantie pour le paix de demain! »

Il n'est pas possible que les choses s'éternisent ainsi. Retour de Londres, M. Wilson aura sans doute le loisir de songer — d'accord avec les Alliés — aux malheureuses populations de l'Est qui sont cyniquement trompées, exploitées par les Barbares d'un côté et par les anarchistes russes de l'autre.

Clemenceau a dit: Il sera plus difficile de gagner la paix que la guerre. Encore faudrait-il, pour gagner la paix, ne pas s'en tenir à la politique des bras croisés.

A. C.

INFORMATIONS

M. Poincaré dans les Ardennes

M. Poincaré a visité jeudi le département des Ardennes. Il s'est rendu à Dun, à Sedan, à Mézières, à Charleville, à Rethel et à Vouziers où les populations lui ont fait une enthousiaste réception.

A Mézières, M. Poincaré répondant au discours du maire a dit: « Ce n'est pas seulement sur la France que les pays ravagés possèdent une créance, c'est sur l'Allemagne, et cette créance, nous saurons la faire valoir. »

« La paix, qui sera élaborée demain par la Conférence, doit avoir des fondements durables: la France obtiendra la réparation des torts causés et les garanties pour sa tranquillité, pour son avenir. »

Les voleurs restituent

En conformité du protocole signé à Spa le 1^{er} décembre, les Allemands viennent de restituer les valeurs qu'ils avaient, d'après leur déclaration, entreposées à Bruxelles, après les avoir enlevées de vive force dans les banques ou sociétés de crédit de Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes, Douai, Cambrai, Caudry et Saint-Quentin.

Ces restitutions comprennent des titres déposés contre récépissés, des valeurs provenant de compartiments de coffres-forts fracturés par les Allemands et des caisses de valeurs ou d'objets précieux déposés par leurs propriétaires dans les caveaux des banques.

D'après des estimations qui n'ont pu encore être contrôlées, les titres déposés contre récépissés représentent une somme d'environ trois milliards et les autres dépôts une somme au moins équivalente.

Les valeurs provenant de Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes ont été réintégréées dans ces villes mêmes et dans chacun des établissements intéressés: quant aux valeurs de Douai, Cambrai, Caudry et Saint-Quentin, elles ont été remises sur la demande des banques à Paris, Lille ou Valenciennes.

Un autre train est actuellement en chargement à Bruxelles et doit rapporter à Valenciennes des coffres-forts que les Allemands déclarent n'avoir pas ouverts et qui pèsent chacun de cinq à sept tonnes.

Dès que l'état des voies de communication le permettra, de nouveaux trains seront formés pour ramener

en France les valeurs que les Allemands ont centralisées à Liège et qui proviennent de divers départements victimes de l'invasion.

Une Bertha à Bruxelles

La pièce à longue portée qui, du bois de Dickebusch, en Flandre, tirait sur Dunkerque, est arrivée à Bruxelles, traînée sur un châssis-wagon de 32 mètres de longueur, supporté par dix-huit trains de roues.

Une autre pièce de même calibre sera offerte par la Belgique à la ville de Dunkerque.

Le bilan de l'aviation américaine

D'un rapport adressé au ministère de la guerre, il appert que 45 escadrons américains opéraient sur le front lorsque l'armistice fut signé.

Au cours de la guerre, les aviateurs américains ont descendu 845 avions ennemis, sur lesquels 491 ont été officiellement confirmés, et 82 ballons, dont 57, ont été confirmés.

Les Etats-Unis ont perdu 271 avions et 45 ballons pendant la guerre. Les forces expéditionnaires ont reçu 10.472 avions de types divers, et le total du personnel de l'aviation s'élevait à 6.861 officiers et 51.929 hommes.

Pas de concessions aux Boches

Les sénateurs Goblet d'Alviella, grand-commandeur suprême du Conseil de Belgique, et Magnette grand-maître du Grand-Orient de Belgique, ont adressé aux grandes loges des Etats-Unis d'Amérique un télégramme disant:

« Les francs-maçons allemands s'adressèrent à vous pour obtenir votre intervention en vue d'un adoucissement aux conditions d'armistice. Nous vous prions de ne pas accéder à cette demande avant que la franc-maçonnerie belge ait pu vous documenter sur les francs-maçons allemands, qui, sollicités par le G.-O. belge de s'opposer aux atrocités et aux déportations d'ouvriers qui accablèrent ce malheureux pays, ne répondirent que par des paroles de mépris et par des persécutions et des condamnations. Ils ont ainsi perdu toute qualité pour faire un appel généreux à la franc-maçonnerie américaine. »

Les traitres dans les régions libérées

L'enquête qui se poursuit dans les régions libérées sur les agissements de certains individus entrés en relation avec les Allemands, vient d'amener l'arrestation à Laon d'un nommé Pierre Marquet, âgé de 30 ans, qui, en 1915 et en 1917, essaya de recruter des espions pour le compte de l'Allemagne.

Tous républicains!

On mande du Cap que les résidents allemands de l'Afrique du sud-ouest allemande ont envoyé, par l'intermédiaire de leur bourgmestre, au gouverneur général une pétition adressée au président Wilson, revendiquant le droit de disposer d'eux-mêmes et de former une république rattachée à la Fédération allemande.

Le texte de cette pétition n'a pas été publié, mais il paraît que ce document affirme que les indigènes de l'Afrique du sud-ouest seraient partisans de cette solution, ce qui fournit un exemple des plus frappants du mensonge méthodique des Allemands.

Le port d'Ostende débloqué

On mande d'Ostende que par suite de l'habile travail de la section de sauvetage de l'armateur britannique, l'entrée d'Ostende est maintenant débloquée. Le premier vapeur cargo est incessamment attendu de Tilbury.

Pour protéger nos prisonniers

Le Badische Landeszeitung annonce que, sur l'ordre du maréchal Foch, un bataillon d'infanterie française est entré dans Mannheim. Il ne s'agissait pas d'une occupation durable de la ville, mais d'une surveil-

lance du camp de prisonniers voisin de Mannheim, où sont rassemblés en ce moment une dizaine de mille hommes attendant leur libération. Cette mesure du maréchal Foch est justifiée par le meurtre de plusieurs prisonniers commis dans un camp voisin de Mannheim et par diverses plaintes sur les mauvais traitements infligés aux prisonniers alliés.

Perm reprise aux Belcheviki

La ville de Perm a été reprise aux bolcheviki. D'autre part, les troupes du gouvernement d'Omsk ont capturé 300 bolcheviki et se sont emparées d'un important matériel de guerre.

Les Roumains à Koloszar

Des troupes roumaines, soit 4.000 hommes, 2 batteries, 70 officiers sont entrés dans Koloszar sous les ordres du général Japesso et ont occupé les postes et télégraphes et les édifices publics sans rencontrer aucune résistance. La population en manière de protestation s'étant caferutée dans ses demeures. Koloszar ou Klausenburg, chef-lieu de comitat en Hongrie, est une ville de 6.000 habitants, à 150 kilomètres de la frontière roumaine et 400 kilomètres de Budapest.

Une protestation des industriels français

Le Syndicat des industriels français adresse à M. Loucheur une lettre dans laquelle il demande de rendre à l'industrie l'indépendance dont elle a un impérieux besoin pour se réorganiser, se développer et prendre place enfin sur les marchés du monde.

Le Syndicat s'élève ensuite contre les marchés passés de gré à gré. Ce régime a l'inconvénient d'être onéreux et injuste.

Le Syndicat regrette que d'importantes commandes aient été faites, depuis l'armistice; certaines mêmes, assure-t-on, à l'étranger, sans que les industriels français aient été appelés à soumissionner.

Le Syndicat veut croire qu'il n'y a eu là qu'une mesure toute provisoire et qui ne se renouvellera pas.

Chambre des Députés

Séance du 26 décembre 1918

Dans la séance du matin, la Chambre continue la discussion sur les pensions; les articles 9 à 29 sont réservés et les articles 30 à 42 sont adoptés.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre vote le projet de loi relatif au pécule des veuves de soldats morts pour la Patrie, puis la discussion du projet de loi sur les pensions est reprise.

L'article 1^{er} déclare que par la présente loi, la République reconnaissant envers ceux qui ont assuré le salut de la Patrie, proclame et détermine le droit à la réparation.

M. Abrami dit que cette loi n'est pas une loi de réparation intégrale. Il s'agit d'une loi d'aide, d'assistance et de solidarité qui cherche à compenser la diminution de la capacité professionnelle.

M. Klotz précise le but du gouvernement: les chiffres proposés par la Commission portent la dépense imposée par les pensions à 2.331 millions par an, avec un maximum de pension de 2.400 francs. Le gouvernement l'accepte.

Puis M. Abrami donne les renseignements suivants: au 1^{er} novembre 1918, on comptait 42.600 officiers et 1.789.000 hommes de troupes comme disparus, prisonniers et morts. Il y a en totalité 654.000 hommes et officiers pensionnés. Il y a 1.040.000 soldats et 31.300 officiers tombés au champ d'honneur.

L'article 1^{er} du projet est réservé. L'article 9 fixe le taux des pensions; le minimum est de 240 francs, le maximum 2.400 francs.

Séance du 27 décembre 1918

Dans la séance du matin, la Chambre vote l'article 5 de la loi sur les pensions.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute le budget des services publics pour le 1^{er} trimestre 1919.

M. Cachin demande au Gouvernement ses idées directrices dans la politique de paix et quelles seront ses propositions générales au Congrès. Il dit qu'il y a des traités secrets dont on n'a pas eu à se glorifier.

M. Briand déclare à M. Cachin qu'il fait erreur: les traités auxquels il fait allusion ne sont que des tractations qui ont donné de bons résultats; on s'en apercevra au moment de la discussion de la paix.

M. Cachin proteste contre toute annexion de pays ennemis. Il faut que la paix soit une paix des peuples.

MM. Blanc, Outrey, Cazassus, Lefebvre, Pasqual, Deguises, présentent diverses observations.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Sénat

Séance du 27 décembre 1918

Le Sénat adopte la proposition tendant à modifier pendant la durée de la guerre, le régime des reprises

de dot avec des modifications, ainsi que le projet portant prorogation de privilège des banques des colonies.

Le Sénat vote une proposition relative à la loi sur les loyers.

CHRONIQUE LOCALE

Carnet de la semaine

La démobilisation et le Bolchevisme

On sait que les socialistes passent avec énergie à la démobilisation rapide. C'est évidemment un moyen de soigner leur popularité. Mais chez les plus violents du parti, il y a une autre raison: Certains espèrent que, grâce à l'arrivée d'un million d'employés ou d'ouvriers, auxquels on ne pourra pas donner de travail sur le moment, il se produira des troubles d'où pourrait sortir une Commune. En d'autres termes ils cessent l'espoir de voir recommencer les Journées de juin 1848 qui suivirent la fermeture des Ateliers nationaux, ou les scènes sanglantes de 1871. La communauté et le partage des biens s'appelleraient aujourd'hui la socialisation de la production. On sait quels ont été les résultats de cette expérience en Russie et dans quel enfer vivent les propriétaires ou les bourgeois Russes, sans cesse menacés d'un massacre ou d'une famine.

Le ministre Clemenceau se préoccupe évidemment de la démobilisation. Il sait très bien avec quelle joie nos soldats rentreront chez eux. Mais il voit aussi des difficultés de toute nature et des dangers que nos journaux dissimulent: tiraillements violents entre l'Italie et la Yougo-Slavie; agitation chez les Jeunes Turcs; troubles profonds en Allemagne et peut-être comédie, en tout cas tentatives pangermanistes mal dissimulées; et surtout l'instabilité permanente de la Russie où la propagande bolchevik détruit et ruine tout; tiraillements entre les Anglais et les démocrates américains qui soutiennent le président Wilson, combattu dans son propre pays par les républicains.

Chez nous même une situation économique difficile. Il y a là de quoi faire réfléchir les moins prudents. Le vieux monde d'Etat qui nous a menés à la victoire a toujours dit que la paix serait plus difficile à faire que la guerre. On s'en aperçoit aujourd'hui.

Il semble qu'en raison de cette situation, tous les partis devraient se grouper autour du chef du gouvernement. C'est mal connaître nos politiciens. Un certain nombre avait spéculé sur notre défaite; quelques-uns, qui avant la guerre avaient des relations avec les Boches, soit comme avocats, soit comme brasseurs d'affaires, avaient bien voulu recommencer ce petit trafic. Enfin il y en a qui craignent qu'un jour ou l'autre on ne découvre leurs méfaits. Je ne parle pas de ceux qui veulent à tout prix sauver Gaillan. Tous ces gens-là ont intérêt à brouiller les cartes, à créer des difficultés au ministère, à essayer de renverser Clemenceau, pour le remplacer par un ami déguisé des Boches. C'est le sens de plusieurs interpellations qui ont été faites à l'occasion des douzièmes provisoires.

Je ne dis pas que tout soit à louer dans le Ministère. Deux ministres qu'on a trop vantés inspirent de la méfiance à beaucoup de gens. L'un, Loucheur, est un gros industriel, d'ailleurs fort habile, qui a gagné des dizaines de millions pendant la guerre et qui possède un commandite plusieurs journaux. Sa politique est très simple: fermer la boutique aux ouvriers des usines privilégiées en leur donnant 10, 20, 30, 50 francs par jour pour 8 heures et un besoin pour 6 heures de travail; et d'autre part, créer des trusts de gros industriels occupant les matières premières, monopolisant la houille et les minerais, et se vendant maîtres des prix en affaissant leurs concurrents. C'est très simple. L'accord entre ouvriers d'usines privilégiées et gros industriels se ferait aux dépens des consommateurs, bourgeois, employés, paysans et ouvriers ordinaires. La vie chère persisterait fatalement. Voilà le système Loucheur. Le système qu'on prête, peut-être à tort, à M. Clémentel est plus simple: il consiste à refuser des permis d'importation, à permettre aux grandes Associations agricoles de liquider leurs stocks à des prix très élevés. Il convient d'ajouter que l'état de nos voies ferrées et de nos transports ne favorise que trop cette tactique. Ainsi deux dangers économiques nous menacent: les trusts des métallurgistes et des gros industriels engraisés par la guerre et coalisés avec les ouvriers de leurs usines, les trusts des agrariens. Entre les deux les consommateurs seraient écrasés, s'ils n'y prenaient garde.

Clemenceau est trop absorbé par les difficultés épouvantables dont j'ai parlé plus haut pour voir nettement le danger économique qui nous menace. Toutefois Loucheur a fait sauter il y a 3 semaines. Les industriels honnêtes, menacés d'être ruinés par les trusts, ceux qui étaient mobilisés et qui se sentent étouffés par les concurrents « officiels », ont protesté violemment. Les trusts seront balayés. Mais ils ont des amis et des créatures, et toutes ces influences se mêlent, se liquent, se combattent, se joignent et se disjointent pour augmenter encore le gâchis. Heureusement que le pilote est encore solide: La barque qui a évité les écueils ne s'échouera pas dans la baie.

UNE PRIME!

Un arrêté paru à l'Officiel du 25 décembre sous la signature de M. Boret, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, semble inaugurer une méthode nouvelle de surveillance qui, peut-être, donnera d'excellents résultats pour combattre la fraude et la spéculation.

L'article premier est ainsi conçu: Il est attribué aux agents de la force publique chargés de surveiller la circulation des céréales en exécution des prescriptions des décrets du 30 novembre 1917 et du 22 juillet

1918 survisés, une prime de 2 francs par quintal de céréales ou par quintal de farines impropres à la panification, dont ils auront constaté par procès-verbal la circulation irrégulière.

C'est un petit cadeau de Noël que n'apprécieront pas les spéculateurs. Par contre, les agents de la force publique reconnaîtront qu'enfin on fait droit à leur zèle, à leur activité qui jusqu'à ce jour n'étaient guère appréciés et encore moins récompensés.

Leur fonction, en effet, au cours des 4 années dernières ne fut pas toujours agréable: obligés d'assurer leur service, et d'appliquer les règlements, les arrêtés, les décrets innombrables qui étaient pris presque chaque jour, ils étaient ballottés entre le souci de faire leur devoir et les protestations parfois violentes des délinquants.

Que de fois ces derniers eurent raison contre les agents de la force publique! Et que de fois aussi, de guerre lasse, voyant que leur intervention était inutile restait sans résultat, les agents de la force publique laissaient faire.

Les gros trafiquants le savaient bien! Ce n'est pas aujourd'hui, à quelques mois de la fin des crises alimentaires, que cette mesure aurait dû être prise. Il y a 50 mois qu'elle devrait être en vigueur. Probablement que ses effets eussent été efficaces.

Pour tout dire, ce n'est pas avec les salaires de 2 fr. 75 par jour que l'on peut avoir des agents qui prennent à cœur leur tâche souvent délicate, toujours désagréable. Sans autre compensation que la satisfaction du devoir accompli, c'est plutôt maigre, car aussi bien, les spéculateurs pincés s'en tiraient le plus souvent avec quelques francs d'amende et riaient au nez des agents.

Ainsi, voici un fait: jeudi comparait devant le tribunal correctionnel de Cahors une femme qui sur le marché vendait des œufs, à raison de 5 francs la douzaine, alors qu'à ce moment-là, ils étaient taxés 3 fr. 60.

L'agent auquel des ménagères s'étaient adressées, intervint et invita la marchande à le suivre au Commissariat de police. La femme gifla l'agent. Ce fut toute sa récompense pour avoir voulu rendre service aux ménagères qui avaient besoin d'œufs pour leurs enfants malades.

Au commissariat, la femme reconnut ses torts et procès-verbal lui fut dressé.

Et bien, ce fut toute la récompense qu'a obtenue l'agent. Pardon! Il obtint encore mieux: à l'audience correctionnelle, il fut, pour avoir fait son devoir, copieusement, dit-on le nettement, engueulé!

Le décret de M. Boret changera les rôles: l'agent ira du délinquant quand celui-ci lui paiera l'indemnité prévue. Et comme les salaires des agents n'ont pas connu la hausse exigée par la vie chère et accordée aux fonctionnaires à gros traitement même, cette amende sera pour les agents un boni qu'ils s'emploieront à renouveler aussi souvent qu'ils le pourront.

Le public n'y perdra rien, puisqu'il sera défendu contre la spéculation; les spéculateurs seuls trouveront que la mesure est mauvaise. Mais elle arrive bien tard, trop tard.

Les Magasins Communaux

Pauvres Magasins Communaux! Quel sort leur réserve-t-on? Pour les créer à Cahors, il a fallu démontrer les services qu'ils rendraient à la population cadurcienne honteusement exploitée par des grossistes sans scrupules.

Les Magasins Communaux furent créés. Les clients qui s'y sont approvisionnés ne diront pas qu'ils ont été mal servis. Ils ne feront qu'un reproche: ils diront que, malheureusement, les Magasins Communaux n'ont pas assez de marchandises.

Mais les clients savent à quoi s'en tenir. Ils savent que ce n'est pas de la faute des membres du Conseil d'administration. Reconnaissions, en effet, que ces messieurs sont à la hauteur de leur tâche et qu'ils font tout pour que les clients des Magasins Communaux soient satisfaits. Ils ne négligent rien; le moindre détail est prévu. Leur but, leur désir, leur satisfaction c'est de rendre service à la population, à ceux qui n'ont pas les moyens de payer très cher les denrées de première nécessité.

Or, le public sait les difficultés que les Magasins Communaux ont eues à surmonter avant de fonctionner.

Nous avons narré les incidents risibles s'ils n'étaient tristes qui ont eu lieu au sujet de l'extension des magasins, notamment l'incident de la porte et des gonds! L'incident est réglé. Notre protestation a été entendue.

Mais les mercantis n'ont pas dit leur dernier mot: ils ont juré la... faillite des Magasins Communaux.

Comme nous le disions dans un de nos précédents numéros, les Magasins Communaux sont le régulateur des cours des denrées alimentaires. Là, c'est à prix presque constant que les denrées sont vendues, parce qu'elles proviennent directement du Ravitaillement civil.

Eh bien, voilà le crime: ce prix ne plaît qu'au public et non aux commerçants qui vendent très cher les mêmes denrées, bien que celles-ci leur proviennent du Ravitaillement civil.

Alors, on crie: « Mort aux Magasins Communaux! » Une pétition qui va être adressée au ministre du Ravitaillement mettra probablement les choses au point, car depuis que la « porte et les gonds » ont été placés dans le local des Magasins Communaux, ceux-ci n'ont reçu aucune marchandise....

Et cependant, il a été livré, aux commerçants alimentés par le Ravitaillement civil, des quantités relativement considérables de denrées qui sont vendues au prix fort.

Vraiment, tout cela est triste: l'œuvre essentiellement philanthropique, éminemment populaire des Magasins Communaux pour laquelle des citoyens honnêtes, de bonne volonté, se dévouent gratuitement, ne rencontre qu'indifférence, qu'hostilité! Est-ce parce que le Journal du Lot a préconisé, à soutenu cette œuvre envers et contre tous les officiers, les mercantis et leurs amis... reconnaissants! Faudra-t-il dire tout ce que l'on dit? Populo, un jour tu seras juge!

Hé ! hé ! on démobilise !

Un digne R. A. T., classe 1893, père de trois enfants etc. attend avec une impatience souriante sa libération toute prochaine. Avant-hier, avis lui est donné que sa mise en sursis est accordée. — Un sursis! murmure-t-il avec stupeur... Et puis, voilà qu'il se souvient: en effet, il a bien demandé un sursis l'année dernière, il se le rappelle à présent, mais, n'en ayant nouvelle aucune, ma foi il n'y pensait plus. Il ouvre alors le papier et apprend que lui, R. A. T. libérable définitivement dans huit jours, est placé en sursis jusqu'au 1^{er} juin 1919.

Un autre qui est sous les drapeaux depuis 1914, trouve chez sa concierge un papier militaire. Qu'est-ce que ça peut bien être? Eh bien, c'est tout simplement son ordre d'appel! Sans doute le recrutement l'avait oublié....

Pour réparer l'erreur initiale, commise, M. Lebeureu des Armées — car la guerre l'a annobli — s'est empressé de convoquer l'intéressé, sans se soucier de l'armistice, de la paix et autres contingences.

Vous souriez? Profanes que vous êtes, ignorez-vous donc que l'autorité militaire, même dans ses plus sombres erreurs, garde sa sérénité d'Idole inflexible! Supposons que le militaire touché par l'ordre de mobilisation plutôt tardif, ne puisse digérer cette mystification et qu'il remonte jusqu'à sa source, pour faire connaître à M. Lebeureu des Armées son opinion sur une telle sottise; M. Lebeureu des Armées, pris à partie, ne perdrait, croyez-le bien, ni son flegme, qu'il prononce flemme, ni sa hauteur que rien ne saurait abattre. — Vous vous plaignez, riposterait-il, d'avoir reçu votre ordre d'appel à la fin des hostilités.... Et qui vous dit, Monsieur, que ce n'est pas pour la prochaine guerre?

Georges DELAMARE.
(Agence Paris-Télégrammes).

Au pays des Bolcheviki

La Démocratie Nouvelle raconte le fait de bolchevisme suivant:

« Un ingénieur qui revient de Russie en rapporte des anecdotes qui vraiment sont aussi bouffonnes que dramatiques.

Ainsi, un jour dans une de ces échauffourées qui éclatent journellement, un garde rouge de Petrograd est grièvement blessé au ventre. Ses camarades l'emportent à l'hôpital français.

Le chirurgien l'examine et ordonne qu'on l'opère aussitôt: la laparatomie doit être faite d'urgence.

Mais en attendant le « bourgeois » donner cet ordre, les bolchevistes font la grimace.

« Euh, dit l'un... devons-nous laisser torturer un des nôtres? Il faut discuter cela. »

Le quartieron de gardes rouges se réunit aussitôt en Soviet et décide à une forte majorité « qu'une intervention chirurgicale est inutile et que le blessé sera traité suivant les usages de la médecine courants. » (sic). Indigné, écorché, le chirurgien s'en va en haussant les épaules. Et deux heures après le garde rouge était mort.

Morts au champ d'honneur

Le sous-lieutenant Ant. de Bodin de Galember, du 9^e cuirassiers à pied, décoré de la croix de guerre, mort pour la France à l'hôpital d'Auve (Marne), le 5 décembre 1918, à l'âge de 21 ans. Il était fils du colonel de Bodin de Galember, ancien commandant du 131^e territorial à Cahors, aujourd'hui commandant d'armes de Roubaix et de la baronne de Galember, née Hoskier.

Gabriel Bessanais, originaire de Gorses, tué à Ste-Marie-à-Py, le 25 septembre 1918.

Nous saluons la mémoire de ces braves et nous adressons à leurs familles nos bien vives condoléances.

Légion d'honneur

Notre compatriote René Delard, capitaine commandant le 6^e Escadron divisionnaire du 29^e Dragons en Orient, est nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Voici la citation qui motive cette haute distinction:

« Delard René, capitaine au 29^e régiment de dragons, commandant la cavalerie de l'avant-garde au cours des opérations de septembre 1918, a toujours montré beaucoup d'entrain et fait de nombreuses re-

connaissances personnelles. Le 23 septembre 1918, à l'attaque d'un pont sur le Vardar, ses cavaliers ayant dû se replier sous un feu très violent, feu de mitrailleuses, il s'est jeté à la nage dans le fleuve pour rejoindre le lieutenant-colonel commandant l'avant-garde; s'est ensuite mis volontairement à la tête d'une patrouille de fantassins. »

D'autre part, nous publions avec plaisir une 2^e citation dont a été l'objet le vaillant officier alors qu'il était au 7^e d'infanterie:

« Sur le front français le 21 août 1917, Delard René, commandant une compagnie de 1^{er} ligne au moment de l'explosion d'une mine suivie d'un bombardement intense par obus et torpilles, a fait preuve de calme et de sang-froid et pris rapidement toutes les dispositions que comportait la situation. »

Nos félicitations au vaillant officier qui est le genre du regretté M. Relhié, Conseiller général du canton nord de Cahors.

Médaille militaire

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été attribuées à Henri Lavergne, de Souceyvac, mort le 29 septembre à Bussy-le-Château, avec le motif suivant: « Très bon soldat, a fait preuve de beaucoup de zèle et de bravoure au combat du... se portant en avant alors que sa section était arrêtée par un feu violent de mitrailleuses, a entraîné ses camarades à l'assaut d'une position ennemie fortement défendue, a été blessé grièvement au cours de l'action. — C'était un jeune de la classe 18.

— Le caporal Rémy Calès, de Saint-Cirq Soullaguet, décoré de la croix de guerre, titulaire de cinq citations très élogieuses, vient de recevoir la médaille militaire.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été décernées à M. Joseph Bayard, veuve de M. Bayard, ferblantier à Gourdon. L'ordre du jour est ainsi conçu: « Bon et brave soldat, s'est particulièrement distingué à l'attaque d'un village le 18 octobre; a été grièvement blessé au cours de cette action. Il est mort le 21 des suites de ses blessures dans la Marne. »

Promotion

M. Croc, sous-lieutenant au 207^e d'infanterie est promu au grade de lieutenant et prendra rang à la date du 19 août 1918.

Emploi civil

M. Olivier Pierre, ex-soldat au 7^e d'infanterie est nommé expéditionnaire à l'administration centrale du ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts.

Livraison des Tabacs

Nous publions en 4^e page le tableau donnant les dates, par commune, de la livraison des Tabacs de la récolte de 1918.

Ils voulaient vendre notre Champagne!

Du Vigneron de la Champagne: « Il nous revient que l'on a découvert, dans une Maison de vins mousseux des environs de Metz, une circulaire du gouvernement allemand proposant en vente les marques les plus réputées de Champagne.

« Prix: douze à quinze marks la bouteille.

« Le 15 juillet, cinq trains chargés de caisses vides, de paillons etc... de cavistes attendaient en gare de Metz la prise de Reims et d'Épernay. Celle-ci était prévue pour le mardi 16 juillet à 14 h. 30.

« Ignorez si les cavistes sont partis. Certainement, ils ne sont pas arrivés. »

Ne désespérez jamais

On signale de divers côtés, d'heureuses surprises causées par le retour de prisonniers qu'on avait cru morts.

On était sans nouvelles depuis le 25 août 1914 du soldat Ansart, domicilié à Bergincourt (Nord). On le porta mort et sa femme prit le deuil. Or, il vient d'être rapatrié en bonne santé à Blanzly (Seine-Inférieure) où sa famille est réfugiée.

Les pensions

Après le vote de jeudi à la Chambre, le taux des pensions d'invalité aux mutilés est réglée suivant le tableau ci-dessous:

Invalité de 10 0/0, 240 fr. par an; invalidité de 15 0/0, 360 fr.; invalidité de 20 0/0, 580 fr.; invalidité de 25 0/0, 600 fr.; invalidité de 30 0/0, 720 fr.; invalidité de 35 0/0, 840 fr.; invalidité de 40 0/0, 960 fr.; invalidité de 45 0/0, 1.080 fr.; invalidité de 50 0/0, 1.200 fr.; invalidité de 55 0/0, 1.320 fr.; invalidité de 60 0/0, 1.440 fr.; invalidité de 65 0/0, 1.560 fr.; invalidité de 70 0/0, 1.680 fr.; invalidité de 75 0/0, 1.800 fr.; invalidité de 80 0/0, 1.920 fr.; invalidité de 85 0/0, 2.040 fr.; invalidité de 90 0/0, 2.160 fr.; invalidité de 95 0/0, 2.280 fr.; invalidité totale de 100 0/0, 2.400 fr.

P. T. T.

L'Administration des Postes et des Télégraphes a décidé de rétablir:

1^o le service des remboursements à vue aux bureaux de Paris n^o 89 (6, rue St-Romain) et n^o 121 (38, boulevard de Strasbourg), pour les titulaires de livrets de la Caisse Nationale d'Épargne émis dans le département de la Seine (série n^o 75);

2^o le service des remboursements à vue ou accélérés à la Recette principale des Postes du siège de chaque succursale de province, pour les titulaires de livrets de cette succursale.

En outre, les titulaires de livrets d'une série quelconque pourront désormais obtenir des remboursements par la voie télégraphique dans n'importe quel bureau de France, de Corse, d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.

Aviron Cadurcien

La Société l'Aviron Cadurcien qui a créé un cours d'éducation physique pour jeunes gens (section des Boys-Scouts), va organiser une section pour jeunes filles, avec un programme conforme aux données du Comité National d'éducation physique de Paris et du Comité départemental.

Cette éducation comprendra suivant la saison, des jeux spéciaux pour jeunes filles, danses anciennes et modernes, canotage, natation, excursions, vie en plein air, conférences sur l'hygiène et sur tous les sujets indispensables pour faire des jeunes filles bien organisées physiquement et moralement.

Les cours dirigés par M. et Mme Pinaud, commenceront le 1^{er} janvier et auront lieu le mercredi et le samedi, de 18 heures à 19 heures. (Ancien Palais de justice salle de gymnastique).

Les inscriptions seront reçues chez M. Pinaud, faubourg Cabessut, ou à la salle des séances les jours et heures de cours.

Les parents peuvent assister aux leçons.

Sociétés agricoles du Lot

Séance du 14 décembre 1918

Les membres des Associations Agricoles du département se sont réunis, à Cahors, le samedi 14 décembre 1918, à 13 h. 1/2, sous la présidence de M. Dulac, Vice-Président de la Société d'Agriculture.

M. Deilhes remplit les fonctions de secrétaire.

M. Douaire fait connaître le but de la réunion:

Par lettre du 4 décembre 1918, M. le Ministre de l'Agriculture lui a communiqué un avant-projet de programme agricole tendant à l'intensification de la production et à la réforme des méthodes administratives, en lui demandant de bien vouloir le soumettre aux Associations Agricoles du département.

Après avoir montré le rôle rempli par l'agriculture pendant la guerre, l'activité déployée par les cultivateurs, le maintien de la production agricole qui nous ont permis de « tenir » et de « vaincre », M. Douaire insiste sur l'importance désormais grandissante, au point de vue économique, d'un développement agricole intensif, et il nous demande de faire des efforts soutenus en vue d'arriver, pour le plus grand bien commun, à une surproduction.

Il expose ensuite les grandes lignes de l'avant-projet de M. le Ministre de l'Agriculture qui insiste sur la nécessité de la répartition méthodique des cultures suivant la nature des terres, sur l'importance de la sélection des races animales et végétales; en somme, sur tous les moyens d'améliorer les produits, facteurs essentiels de la surproduction.

Les moyens de produire sont ensuite envisagés: généralisation de l'emploi des engrais, développement de l'outillage mécanique, multiplication et entretien des chemins ruraux et d'exploitation, multiplication des œuvres de crédit agricole, de transformation de production, de transformation, de vente; généralisation des assurances pour tous les risques de l'industrie agricole, éducation des agriculteurs au point de vue de leurs achats et de leurs approvisionnements d'engrais, etc.

De plus, l'agriculteur a besoin de changer ses méthodes de travail et pour donner à l'agriculture une impulsion à la fois vigoureuse et raisonnée, il faut agir sur lui par un enseignement nouveau, scientifique, et par une propagande intensive et efficace.

Enfin, l'Etat doit guider la production agricole et c'est par les Sociétés qui doivent s'opérer la liaison entre le monde agricole et les organes administratifs de l'Etat.

Le vœu suivant est ensuite adopté: « Les membres des Associations Agricoles du Lot approuvent d'une façon générale les dispositions de l'avant-projet gouvernemental et demandent respectueusement à M. le Ministre de l'Agriculture de bien vouloir le faire adopter par le Parlement dans le plus bref délai possible. »

La clôture de la chasse

La clôture générale de la chasse a été fixée au dimanche 29 décembre 1918, pour tous les départements et parties de départements où la chasse a été ouverte cette année.

Le transport et la vente du gibier tué avant la clôture, seront tolérés exceptionnellement jusqu'au 1^{er} janvier 1919 inclus.

Le premier régiment de France

On nous demande quel est le premier régiment de France?

C'est le régiment d'infanterie coloniale du Maroc, au drapeau duquel le président de la République a remis la première double fourragère.

100 canons, 600 mitrailleuses, 5.000 prisonniers valides et capturés dans les douze derniers mois, la rupture des positions formidables qui interdisaient à nos bataillons frémissants les défilés de l'Argonne, a valu à ce régiment sa deuxième citation. Composé de l'élite des va-

Leurs corps coloniaux recrutés dans toutes nos provinces du Nord et du Midi, le régiment d'infanterie coloniale du Maroc a écrit sur son drapeau les noms de toutes les grandes batailles de la guerre.

La médaille militaire aux réformés

MM. Bureau et Patureau-Baronne ont déposé un amendement à la loi sur les pensions tendant à accorder la médaille militaire, avec les arrérages qu'elle comporte, à tous les réformés n° 1.

Le renouvellement des sursis

On a dit que les sursis accordés précédemment n'étaient pas renouvelés à leur expiration, en raison du récent vote émis par la Chambre des députés à la suite de l'interpellation adressée à M. Deschamps. On affirme de source officielle que ce renseignement est inexact et que tout au moins, ceux qui ont été accordés et renouvelés au cours de la guerre sont, à l'heure actuelle, renouvelés lorsqu'ils arrivent à expiration.

L'échange des marks

Un certain nombre d'informations et de commentaires, entièrement erronés, ont été publiés au sujet de l'échange des marks rapportés par les prisonniers, revenant d'Allemagne.

Afin de parer, dans la mesure du possible, aux inconvénients qu'en-trainerait pour les intéressés eux-mêmes, ces informations inexactes, il paraît utile de fournir les précisions suivantes :

1. Les prisonniers, rentrant en France, doivent s'adresser exclusivement, aux autorités militaires qui les dirigent sur les centres d'échange établis aux armées ou près des frontières.

2. Les prisonniers déjà parvenus dans l'intérieur sans avoir rempli les formalités ci-dessus, doivent s'adresser à leur dépôt, où s'ils sont en permission, au dépôt le plus voisin de leur résidence pour faire la déclaration des monnaies allemandes qu'ils détiennent et en demander l'échange.

3. Les prisonniers auxquels le change a été antérieurement fait, au taux de 0 fr. 70 par mark et qui détiennent un récépissé, constatant cette opération, devront semblablement s'adresser à leur dépôt, où s'ils sont en permission au dépôt le plus voisin de leur résidence, afin d'obtenir le versement du complément au taux de 1 fr. 25.

Devant l'impossibilité matérielle d'effectuer toutes les opérations à la fois et en considération de ce fait que les prisonniers dont il s'agit, ont déjà reçu un important acompte, il a été décidé que les échanges complémentaires auraient lieu à partir du 26 décembre.

Ils seront définitivement clos le 31 janvier 1919.

4. En aucun cas, les prisonniers n'ont à s'adresser ni au ministère des finances, ni aux comptables du Trésor. L'administration des finances n'intervient dans les services d'échanges qu'à titre absolument exceptionnel, pour prêter à la demande des autorités militaires les concours de ses agents, dans certains centres spéciaux comme la caserne Duplex et Satory.

Le commerce des bois

Constatant que la production du bois est actuellement suffisamment équilibrée avec les besoins de la consommation, le ministre de la reconstitution industrielle, sur avis conforme du Comité général des bois, a décidé de rendre la liberté complète au commerce des bois indigènes, à partir du 1^{er} janvier 1919.

Toutes les formalités et les visas sont supprimés; des dispositions ont été prises pour assurer sur les bois importés une priorité en faveur des régions libérées.

La démobilisation des Maires

La commission de l'armée a entendu le rapport de M. Paté, sur les diverses propositions de loi relatives à la démobilisation des maires et des secrétaires de mairie.

Elle a approuvé le texte suivant, présenté par le rapporteur : « La Chambre invite le gouvernement à mettre immédiatement en congé renouvelable les maires, adjoints faisant fonctions de maire et les secrétaires de mairie actuellement mobilisés. »

Payement de l'augmentation de solde

La loi du 15 novembre 1918, qui augmente la solde des hommes de troupe à partir du 1^{er} octobre 1918, a prescrit de verser à la Caisse d'épargne la moitié de l'augmentation ainsi consentie aux caporaux ou brigadiers et aux soldats. En attendant que des dispositions aient été prises pour le paiement de ce supplément de solde, les militaires désignés ci-dessus ont reçu avec le prêt du 1^{er} au 15 décembre, la moitié de l'augmentation, avec rappel du 1^{er} octobre, l'autre moitié leur étant payée, lors de leur prochain départ en permission, en numéraire pour les hommes en service à l'intérieur ou au moyen de timbres-permissionnaires, collés sur la permission, pour les militaires des armées.

Les hommes qui ont déjà fait l'objet d'une mutation depuis le 1^{er} octobre, seront payés par leur nouvelle unité ou par l'ancienne, suivant que la mutation est antérieure ou postérieure au 15 décembre. Les libérés reçoivent par mandat, la totalité du rappel ou la recevoir avant leur départ, s'il est postérieur au 15 décembre. Les sous-officiers à solde mensuelle sont, dans tous les cas, rappelés de la totalité de l'augmentation.

Un vœu de nos prisonniers

Un très grand nombre de prisonniers de guerre rapatriés, réunis à Toulouse, ont émis le vœu que l'Etat français assure les restitutions des sommes que les Allemands ont confisqué aux prisonniers, et les affecte le montant à la maison de convalescence des prisonniers de guerre.

Les vieux engagés volontaires

Mercrdis 25 décembre, les vieux engagés volontaires pour la durée de la guerre ont été démobilisés; le plus grand nombre partis comme simples soldats, sont au front depuis août 1914 et ont voulu tenir jusqu'au bout; un général même est parti comme simple canonnier.

Ces hommes, dont la plupart avaient des situations faites, étaient déchargés des obligations militaires; ils ont tenu à se lier à nouveau, abandonnant tout pour défendre la patrie; ils n'ont brigué ni grades, ni honneurs, et n'ont retiré de la guerre que l'honneur du devoir largement accompli, tenant à laisser aux jeunes les bénéfices de la carrière des armes.

Ces « Combattants volontaires » tiennent à prolonger après les hostilités leur œuvre de solidarité patriotique et ils fondent une ligue. La réunion constitutive aura lieu dimanche 29 décembre, à 10 heures du matin, à Paris, salle des mariages mairie du 2^e arrondissement rue de la Banque.

Des sections départementales seront prochainement organisées.

Démissions des officiers

Les officiers de l'armée active ne peuvent pas faire accepter leur démission en temps de guerre. C'est seulement à la signature des préliminaires de paix qu'ils recevront satisfaction et seront nommés dans la réserve, puis maintenus en service jusqu'à la démobilisation de leur classe ou de leur catégorie.

Affectation des prisonniers évadés ou rapatriés

Les militaires évadés d'Allemagne doivent, quelle que soit la date de leur évadement, suivre le sort commun des hommes de leur classe sans limitation d'emploi. Les prisonniers rapatriés à un titre quelconque sont traités de même, l'armistice ayant mis fin au régime spécial imposé à nos prisonniers internés tant en Allemagne que dans les autres pays ennemis.

Vols

Deux femmes, l'une réfugiée du Nord, l'autre du Pas-de-Calais, demeurant actuellement à Cahors, passeront vendredi rue de Vayroles. Elles virent qu'une brave ménagère qui avait fait la lessive avait étendu son linge pour le faire sécher.

Les deux femmes attendent au soir, et comme la rue de Vayroles n'est pas plus éclairée que ne le sont les rues de toute la ville de Cahors, elles profitèrent de l'obscurité pour voler le linge étendu.

Mais elles furent pincées presque sur le fait; du reste, le linge volé fut retrouvé chez elles.

M. le Commissaire de police leur a dressé procès-verbal, mais les a laissées en liberté provisoire, parce qu'elles ont plusieurs enfants.

Le Kaiser à Amerongen

Le sinistre empereur a fui honteusement. Il fuyait sans être vu, dans une solitude, et il a tremblant, hagard, vit dans l'incertitude du jour ou du soir sur son lit de repos.

Il a des visions ainsi que des démons. La terre n'est que pour lui un monde de douleurs. Des sautelles broyées montent les multitudes. Il se voit engloutir sous des flots d'ossements.

Parfois il croit voir le bruit de ses tonnerres. L'esprit toujours hanté de rêves sanguinaires, il lance sur le monde encore ses démons.

Mais le songe s'efface et plus se retentissent dans ses grands monstres d'airain... Plus fort que ses en-tend les clameurs immenses qui mandissent DOMINIQUE

Etat-civil de la ville de Cahors Du 21 au 28 décembre 1918

Naiissances

Monocle Juliette-Catherine, Place du Marché, 8.
Rouhert Jean-Lucien, rue du Château-du-Roi.

Publications de Mariages

Chaudru Fernand-Joseph, peintre, et Lissandre, ménagère, à Lyon.
Capis François-Alban, ingénieur, mobilisé à la flotte, et Lamery Jeanne-Elise, s. p. à Blaye.

Décès

Cavalié Jeanne, dite Julie, veuve Paganol, 70 ans, rue Donatieu.
Philippe Adolphe, 72 ans, Hospice.
Redon Etienne, 83 ans, Hospice.
Monocle Juliette-Catherine, 3 jours, Place du Marché, 8.
Dumas Joseph-Jacques, soldat, infirmier, 28 ans, Hospice.
Jonnart Gaston-Paul, 16 jours, rue Nationale, 37.

Ciurac

Notre jeune compatriote Paganol Marius, brigadier au 25^e d'artillerie de campagne, a été l'objet de la citation ci-après :

« Très énergique et très courageux. Dans la nuit du 15 au 16 juillet, alors qu'il allait ravitailler la batterie, en munitions, il a pas hésité à traverser une zone très violemment battue par l'artillerie ennemie.

« Ayant eu son cheval tué sous lui, s'est acquitté jusqu'au bout de sa mission. C'est la deuxième citation dont fut l'objet notre excellent ami à qui nous adressons nos plus vives félicitations.

Figac

Nous reproduisons avec plaisir la citation à l'ordre du corps d'armée dont a été l'objet le sous-lieutenant Georges Canybes, fils de notre sympathique juge de paix :

« Excellent officier qui a assuré avec beaucoup d'intelligence et de courage la liaison auprès du bataillon de première ligne du 23 au 27 octobre 1918. A contribué à repérer une mitrailleuse particulièrement gênante. A lui-même, servi et pointé le canon de 37, neutralisant pendant vingt minutes un canon anti-tank spécialement gênant, qui a mis hors de combat un grand nombre de chars. A maintenu sous son feu une section ennemie jusqu'à l'arrivée de nos fantassins, qui ont pu faire ainsi ce détachement prisonnier. » Déjà titulaire de plusieurs citations.

Nos bien sincères félicitations.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Martel

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

Il y avait de 200 à 250 kilos de truffes qui se sont vendus de 22 à 25 fr. le kilo suivant qualité. Prochaine foire le 16 janvier.

Meyronne

Notre foire de Noël a été presque nulle par suite de la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée. Cependant les quelques bestiaux qu'il y avait se sont maintenus à un prix très élevé avec hausse.

LA CAROTTE

La carotte est un délicieux légume, dont la valeur nutritive, assez faible, s'augmente considérablement quand elle est préparée au beurre ou à la crème, ou quand elle accompagne un bœuf-mode.

La carotte contient 9 pour 100 de son poids d'hydrates de carbone, parmi lesquels 7 sont représentés par du sucre de canne cristallisable, que l'on n'a pas encore tenté d'extraire en grand.

Elle renferme des sels alcalins, des phosphates, une huile volatile qui lui communique ses propriétés excitantes et son odeur.

La carotte constitue un aliment rafraîchissant recommandé aux sédentaires, aux constipés. On prétendait jadis que son usage préservait des maladies du foie ou les guérissait.

Les diabétiques doivent en user avec modération à cause du sucre qu'elle contient.

Le suc de la carotte extrait des racines écrasées et comprimées et absorbé frais, à la dose de quelques cuillerées prises à jeun le matin et le soir, est un diurétique puissant, utilisé avec succès dans les cas d'arthritisme, de goutte, de gravelle, de pierre, de rhumatisme et de jaunisse.

Ce suc bienfaisant est un remède pratique contre le rhume, l'enrouement et les autres affections des voies respiratoires.

La carotte crue est un spécifique contre les vers intestinaux des enfants. Cuite et présentée aux enfants atteints du carreau, sous toutes les formes, pour ne pas exciter leur répulsion, elle les guérit en quelques jours.

Les feuilles fraîches de carotte, écrasées et appliquées en cataplasmes, sont d'une efficacité incontestable pour la guérison des panaris, des furoncles, des brûlures, des dartres.

La carotte torréfiée et pulvérisée est un succédané du café, agréable de goût et qui n'a pas les inconvénients du café.

On extrait des graines de carotte, par la distillation, une huile aromatique employée en pharmacie comme emménagogue et diurétique.

L'infusion des graines de carottes, à la dose de 10 à 12 grammes par verre, augmente la sécrétion du lait chez les nourrices.

La tisane des feuilles de carotte tonifie et cicatrise les plaies et les blessures.

Les carottes fourragères constituent une nourriture appréciée des bestiaux et qui donne un poil fin et lustré aux chevaux qui en font usage. Coupées en tranches et mélangées avec de la paille hachée, elles forment une excellente nourriture pour les moutons.

Toutes les terres conviennent à la culture de la carotte pourvu qu'elles soient fertiles, ameublées et fraîches, car cette racine craint la sécheresse au plus haut degré.

Il faut ajouter, à un sol de fertilité moyenne : 30 à 40.000 kilogs de fumier, 100 à 150 kilogs de nitrate de soude, 200 kilogs de superphosphate par hectare de terrain que l'on veut ensemencher en carotte fourragère pour obtenir 40.000 kilogs de récolte par hectare.

Serge DAVRIL.

Petites recettes pratiques

Nettoyage des fourrures

Si elles sont blanches, on les place sur une table et on les frotte avec des poignées de farine, puis on les bat à l'envers avec une baguette jusqu'à ce qu'il ne reste plus trace de farine.

Pour les fourrures sombres, on opère de même, mais en employant des poignées de sauge fine de bois d'acajou ou de cèdre.

Contre l'asphyxie par le froid

Il faut se garder de placer immédiatement le malade dans un en-

droit chaud. On le réchauffe peu à peu en faisant sur tout le corps d'abord des frictions à l'eau froide, puis à l'eau tiède, puis enfin à l'eau chaude. On lui fait des insufflations d'air dans les poumons ; on lui chatouille les narines et lui fait respirer de l'ammoniaque avec précaution. Dès qu'il a repris connaissance, on lui fait prendre une infusion de café léger, de menthe ou de tilleul.

Serge DAVRIL.

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 21 décembre
Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Gabriel Alphonse, Le général Fayolle. — Ernest Daudet, Le mariage de Guillaume II — Franz Funck-Brentano, Notre formation nationale et la science française. — Jean Dornis, Pour le centenaire de Leconte de Lisle. — Jane Mangin, Le miracle de N.-D. des Tranchées. — Marguerite Combes, Hélène enchaînée (fin). — Lucien Descaves, L'imagier d'Épinal (III). — Faits et idées au jour le jour. — Bibliographie.

PARTIE ILLUSTRÉE

L'Instantané, partie illustrée de la Revue Hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

A VENDRE

A Cahors

MAISON CONFORTABLE

DE CONSTRUCTION RÉCENTE
Avec Eau, Gaz, Électricité, Chauffage central et grand Jardin potager.

MEUBLÉE OU NON

S'adresser au Bureau du journal.

STÉNOGRAPHIE — DACTYLOGRAPHIE

Cours et leçons

à partir du 6 janvier 1919

(Toute heure de la journée).
Chez Mlle BLANCHE FLORENTY,
Diplômée de l'Institut Sténographique de France,
38, rue du Lycée, Cahors.

ARRIVAGE DE CARBURE

DE CALCIUM

Livraison rapide
HÉNAULT, à Libourne (Gironde).

HALLS DE L'ALIMENTATION — POSTAUX FRANCO toutes sales
50, Rue de la Bourse, LE HAVRE — RAISIN DE CORINTHE — SALÉE
Vente directe au consommateur TARIF sur demande. — RAISIN 9 k⁵⁰⁰ 60⁰⁰ 35⁰⁰ MORUE 9 k⁵⁰⁰ 50⁰⁰.

CONSTIPÉS !
si vous avez
TOUT ESSAYÉ SANS RÉSULTAT
ESSAYEZ ENCORE
LES
PILULES DUPUIS
Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives.
ELLES RÉUSSISSENT LA OU TOUT A ÉCHOUÉ
Elles ne donnent jamais de coliques parce qu'elles n'irritent pas l'intestin et produisent toujours de l'effet.

UNE ou DEUX
PILULES DUPUIS
prises au repas du soir procurent toujours le lendemain un résultat satisfaisant.

SE MÉFIER DES INNOMBRABLES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS
Il faut exiger dans toutes les Pharmacies
LES VRAIES PILULES DUPUIS
Les Exiger en Boîtes de 2 fr. (trois comprimés)
portant une étiquette rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots "Dupuis Lille" imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

Peut-on se GUÉRIR

de HERNIES

CHUTES DE MATRICES ?
REINS FLOTTANTS ?
DÉPLACEMENT des ORGANES ?

OUI, on peut se guérir sans avoir recours à l'opération, souvent néfaste, non par elle-même, mais par ses suites.

Vous qui souffrez, n'attendez pas qu'il soit trop tard, l'étranglement herniaire provoque la mort en quelques heures dans des souffrances atroces et cet étranglement peut se produire dès l'apparition de la hernie, sans qu'aucun malaise particulier ait annoncé son imminence. **Hernieux, songez que votre infirmité est pour vous un danger de mort permanent, qu'elle vous affaiblit et fera de vous un impotent à bref délai.**

N'hésitez donc pas plus longtemps, la Méthode du Célèbre Spécialiste **HITTEL** de Paris, sans gêne aucune, sans rien changer à vos habitudes, fait immédiatement disparaître votre infirmité et en assure la **GUÉRISON DÉFINITIVE**.

Les clients seront reçus à :
Cahors, ven. 3 janvier, hôtel de l'Europe. Souillac, sam. 4, hôtel Moderne. Figeac, dim. 5, hôtel des Voyageurs. Saint-Céré, lun. 6, hôtel des Voyageurs. Prayssac, mer. 8, hôtel Lamouré. Pendant la durée de la guerre, Bureaux transférés à Brest, 35, Rue E.-Zola.

Membres artificiels. — Appareils redresseurs modernes.
DISCRÉTION ABSOLUE

Etude de M^e MALET
NOTAIRE A CAHORS

Première insertion

Suivant acte reçu par M^e Malet, notaire à Cahors, le 24 décembre 1918, enregistré, M. Ferdinand Reilhé, sans profession, demeurant à Cahors, a vendu à M. Joseph-Jean Dagnel, horloger et Madame Jeanne Pique, son épouse, demeurant ensemble à Cahors,

Le fonds de commerce de Cinématographie, connu sous la dénomination de « Cinéma Parisien » et exploité à Cahors, rue des Augustins, n° 4.

Pour les oppositions, domicile est élu en l'étude dudit M^e Malet.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers du vendeur devront, pour conserver leurs droits, former opposition au domicile sus-indiqué dans les 10 jours qui suivront l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour premier avis :
MALET, notaire.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT

LIVRAISON DES TABACS DE LA RÉCOLTE DE 1918

MAGASIN DE CAHORS

1^{re} COMMISSION 2^e COMMISSION 3^e COMMISSION

DÉSIGNATION des COMMUNES	INDICATION des jours DE LIVRAISON	DÉSIGNATION des COMMUNES	INDICATION des jours DE LIVRAISON	DÉSIGNATION des COMMUNES	INDICATION des jours DE LIVRAISON
Echantillons.....	18	Janvier			
Porte-graines.....	21	id.			

CONTROLE PRINCIPAL DE CAHORS

Puy-l'Évêque.....	21	Janvier	Bélave.....	21	Janvier	Albas.....	21	Janvier
Prayssac.....	21, 22 et 23	id.	Castelranc.....	21	id.	Parnac.....	21	id.
Pescadoires.....	23	id.	Les Junies.....	21	id.	Crayssac.....	21	id.
Grézels.....	23	id.	Labastide-du-Vert.....	21	id.	Luzac.....	22	id.
Cahors-Cabessut.....	24 et 25	id.	St-Médard.....	21	id.	Pradines.....	22, 23, 24 et 25	id.
Le Montat.....	25	id.	Lagardelle.....	21	id.	Mercuès.....	25 et 27	id.
Cahors-Bégoux.....	27 et 28	id.	Anglars-Juillac.....	22	id.	Espère.....	27 et 28	id.
			Boissières.....	23	id.	Caillac.....	28	id.
			St-Denis.....	23	id.			
			Calamane.....	23 et 24	id.			
			Nuzéjols.....	24	id.			
			Catus.....	24	id.			
			Maxou.....	24 et 25	id.			
			Ste-Alauzie.....	25	id.			
			Cézac.....	25	id.			
			Montcuq.....	27	id.			
			St-Laurent.....	27	id.			
			St-Cyprien.....	27	id.			
			Lascabanes.....	27	id.			
			St-Vincent-Nive-d'Olit.....	27	id.			
			Douelle.....	27 et 28	id.			

CONTROLE DE CULTURE DE CAJARC

Orniac.....	29	Janvier	Sauliac.....	29 et 30	Janvier	Marcihac.....	29 et 30	Janvier
Cabreets.....	29 et 30	id.	St-Chels.....	30	id.	Blars.....	30	id.
Frontenac.....	30	id.	St-Cirq-Lapopie.....	30 et 31	id.	Limogne.....	31	id.
Gréalou.....	30	id.	Crécols.....	31	Janvier et 1 ^{er} Février	Lugagnac.....	31	id.
Carayac.....	30	id.	Tour-de-Faure.....	1 ^{er} , 3 et 4	Février	Bergany.....	31	Janvier et 1 ^{er} Février
Larroque-Toirac.....	31	id.	Calvignac.....	5	id.	St-Sulpice.....	1 ^{er}	Février
Montbrun.....	31	id.	Puyjourdes.....	6	id.	Bédour.....	1 ^{er}	id.
St-Pierre-Toirac.....	1 ^{er}	Février	St-Jean-de-Laur.....	6	id.	Boussac.....	1 ^{er}	id.
St-Martin-Labouval.....	1, 3 et 4	id.	Cadric.....	6	id.	Corn.....	3	id.
Cénevères.....	4 et 5	id.	Cajarc.....	6 et 7	id.	Espagnac-Ste-Eulalie.....	3 et 4	id.
Larnagol.....	5 et 6	id.				Brengues.....	4	id.

CONTROLE DE CULTURE DE CAHORS

L'Hospitalet.....	7	Février	Vers-Minor.....	8	Février	Arcambal-Pasturat.....	5	Février
Cahors (Nord).....	7 et 8	id.	Cours.....	8	id.	Bouziès.....	5 et 6	id.
Cahors (Sud).....	10	id.	Cras.....	8 et 10	id.	Esclauzels.....	6	id.
Canillac.....	10	id.	Vers-Major.....	10 et 11	id.	St-Cernin.....	7	id.
Cahors (Sud).....	10 et 11	id.	Aujols.....	11	id.	St-Martin-de-Vers.....	7	id.
Labastide-Marnhac.....	11 et 12	id.	Cieurac.....	11	id.	Sabadel.....	7	id.
St-Géry.....	12, 13 et 14	id.	Cremps.....	11	id.	Lentillac.....	8	id.
			Fontanes.....	11	id.	Lauzès.....	8	id.
			Laburgade.....	12	id.	Flaujac.....	10	id.
			Lalbenque.....	12	id.	Arcambal-Major.....	10, 11 et 12	id.
			Montdourmer.....	12	id.	Pern.....	12 et 13	id.
			Lamadelleine.....	12 et 13	id.	St-Paul-Labouffie.....	13	id.
			Valroufié.....	13	id.	Castelnau.....	13	id.
			Francoùlès.....	14	id.	Flaugnac.....	14	id.
			Larroque-des-Arcs.....	14	id.			

MAGASIN DE SOUILLAC

Echantillons.....		Janvier		Février		Février	
Porte-graines.....	28	id.	Grèzes.....	6	Quatre-Routes.....	12	Février
	30		Lissac.....	6	St-Denis-p-Martel.....	12	id.
			Espédaillac.....	6	St-Michel-Loubéou.....	12 et 13	id.
			Assier.....	7	Prudhomat.....	13	id.
			Livernon.....	7	Bretenoux.....	13	id.
			Lanzac.....	7	Loubressac.....	13	id.
			Pinsac.....	7	St-Céré.....	13	id.
			Souillac.....	8	Flaujac.....	14	id.
			Lachapelle-Auzac.....	8	Durbans.....	14	id.
			Floirac.....	8 et 10	Reilhac.....	14	id.
			Montvalent.....	10			
			Cuzance.....	10			
			Martel.....	10			
			Baladou.....	10			
			Meyronne.....	11			
			Lacave.....	11			
			Cressse.....	11			
			St-Sozy.....	11 et 12			
			Vayrac.....	12			
			Bétaillé.....	12			
			Strenquels.....	12			
			Dégagnac.....	5 et 6			

maternellement sans qu'elle songeât à se réveiller ; Simone endormie était une chose inerte et insensible que l'on pouvait transporter, bousculer, changer de place.

La jeune fille pénétra ensuite dans la chambre d'Albert, l'enfant ouvrait deux grands yeux arrondis par des pensées opiniâtres qui éloignaient le sommeil de sa couche.

— Tu ne dors donc pas, dit-elle ?
— Non, je n'ai pas envie de dormir ce soir. Je voudrais partir à la guerre.

— Que dis-tu ? Est-ce que les enfants de ton âge vont à la guerre ? Quand tu auras vingt ans, quand tu seras un homme, à la bonne heure, mais à présent, tu n'as qu'à fermer tes yeux.

— Sais-tu à quoi je pense, Madeleine ?
— Ne pense à rien et dors, sinon je te ferai gronder par notre papa.

— Je veux te dire cependant à quoi je pense. M. l'instituteur nous a lu des récits de la guerre de 1870 ; si tu savais comme les Allemands ont été méchants ! Ils entraînaient dans les maisons, ils prenaient tout ce qui leur paraissait bon à emporter. Ils étaient violents et féroces ; ils faisaient du mal aux enfants.

— Ce sont des contes qu'on t'a faits pour t'effrayer.
— Non, ce que je te dis est vrai, mais cela ne m'effraye pas ; je n'ai pas peur des ennemis de la France

et s'ils venaient ici, qu'ils touchent à Simone ou à toi, tu verrais comme je vous défendrais ! Crois-tu que le colonel d'Henry me prendrait si je me présentais à la caserne ?

— Mais tu es fou ! Le colonel d'Henry te tirerait les oreilles. On n'a pas idée d'un gamin pareil.

— Je voudrais voir la bataille, me servir d'un fusil. Combien d'argent me faudrait-il pour me rendre à Besançon par le chemin de fer ?

— Mais c'est une idée fixe ! Albert, si tu n'es pas raisonnable, je le dirai à notre père et il ne te permettra plus de travailler à l'atelier avec ses outils. Quand on n'a pas quatorze ans, on dort la nuit, on apprend ses leçons le jour et on songe à s'amuser aux heures de récréation.

— Ce serait si amusant, la guerre. Tu sais, je serais très adroit avec un fusil ; j'ai fait de bons cartons à la fête de Chèvremont, avec une carabine. Je pourrais suivre le régiment et prendre le fusil d'un blessé ; oh que je voudrais être soldat !

La jeune fille prit le parti de ne plus répondre à l'enfant, elle lui donna, de la main, une petite tape sur la joue et réitéra son injonction :
— Dors et si les méchants Allemands viennent ici, tu nous défendras.

Son père n'était pas rentré. Il s'attardait sans doute auprès de jeunes amis qu'il exhortait à faire vaillamment leur devoir, auprès de ses

ouvriers et de ses apprentis qui étaient tous mobilisés, auxquels il était allé demander s'ils avaient besoin d'argent, auxquels il avait porté l'assurance qu'il s'occuperait de leur petite famille en leur absence.

Madeleine pénétrait dans sa chambre lorsque Ramoneau, dans la cour, se mit à aboyer, à bondir, à donner les signes d'une joie délirante.

Elle prêta l'oreille et perçut une voix sourde qui recommandait au chien de faire silence.

— Tais-toi donc, sale bête ! Ramoneau, veux-tu te taire !
Elle crut un instant que François Delaunay ayant quelque chose de particulier à lui dire avait attendu le départ de Pascal pour revenir sur ses pas.

Elle fut troublée de cette pensée mais la chassa aussitôt.
François était incapable de commettre un pareil imprudence.

Elle descendit, ouvrit la porte d'entrée de la maison, demeura un instant dans l